

ECOLE D'ARBITRAGE 2018 2019



Dans le basket moderne, les arbitres sont indispensables pour que les rencontres se déroulent dans le respect du règlement et dans le respect du sport. L'ASCAR participe au développement de l'arbitrage du CD68 en créant pour la 7ème fois sa propre école d'arbitrage pour les licenciés du club.

Objectif de la formation :

L'objectif est de permettre à tous joueurs de basket de découvrir l'arbitrage en apprenant à diriger une rencontre dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, nous souhaitons les initier aux techniques et règles du Basket-ball.

Objectif pour les élèves de l'école :

L'objectif est de reconnaître les élèves de cette formation comme des arbitres du club, capables d'arbitrer les rencontres à domicile ; puis, éventuellement, se présenter à l'examen d'arbitre départemental en ayant 14 ans minimum. L'école leur permettra de se préparer pour la réussite de cette épreuve.

Correspondant administratif de l'école :

Sandrine OSTERMANN

Responsable de la formation :

Michel JOHNER

Assistant : Pierre HAMMERER, Luc JOHNER

Moyens logistiques :

- . Mise à disposition d'une salle de réunion pour les cours théoriques et du gymnase Bartholdi pour les cours pratiques.
- . Règlement de jeu fourni à tous les participants (via lien internet)
- . Supports de cours (exercices, QCM, infos, ...)
- . Télévision + vidéo projecteur pour travail sur vidéo
- . 2 PC support pour E-marque la feuille électronique

Déroulement de la formation :

8 séances de 1h30 ou 2 heures mélangeant des cours théoriques et des cours pratiques.

Samedi matin de 10h30 à 11h45 à l'Entre Deux

Première séance d'accueil et d'information des nouvelles règles

Samedi 20 octobre 10h30 à Bartholdi.